

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

Période close le 30 juin 2013

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers semestriels et annuels du Portefeuille. Si les états financiers semestriels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers semestriels ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 800 361-1392, par courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Harris Gestion de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King Street W., 41^e étage, Toronto (Ontario) M5X 1H3, ou en consultant notre site Internet à l'adresse www.bmobanquepriveeharris.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également obtenir de cette façon un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le Portefeuille.

Analyse du rendement par la direction

BMO Harris Gestion de placements inc. (« BHGPI » ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, veille à la gestion des activités, aux placements et à l'administration des Portefeuilles privés BMO Harris et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (« BMO GA inc. » ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris (le « Portefeuille »).

Résultats

Pour le semestre clos le 30 juin 2013, le Portefeuille a enregistré un rendement de 2,33 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence, l'indice composé S&P/TSX (le « S&P/TSX ») a affiché un rendement total de -0,88 % sur la même période.

Malgré la perte qu'il a enregistrée sur la période, le S&P/TSX a entamé 2013 en zone positive. Les spéculations relatives à un ralentissement important évité pour l'économie chinoise et l'optimisme prudent à l'égard des difficultés budgétaires dans la zone euro ont contribué à raffermir la confiance des investisseurs au début de la période. Parallèlement aux marchés boursiers américains, qui se rapprochaient de leurs sommets historiques, le S&P/TSX a également monté. Cependant, le S&P/TSX a amorcé vers le milieu de la période une lente descente vers un « marché baissier », qui se définit comme un marché ayant perdu 20 % ou plus par rapport à son sommet.

Le secteur des matières premières a connu une période difficile au premier semestre de 2013, perdant près de 31 % en raison du recul des actions des sociétés

aurifères et minières. L'or, qui avait approché les 1 700 \$ US l'once au début de l'année, a perdu plus de 25 % au cours du semestre et se négociait à moins de 1 200 \$ US l'once avant de se redresser légèrement. La chute vertigineuse du cours de l'or a été précipitée par l'annonce de la Réserve fédérale des États-Unis (la « Fed ») évoquant un possible calendrier de réduction (et de suppression) de son programme d'achat d'obligations. Le lingot d'or avait bénéficié de l'affaiblissement du dollar américain et du recours de la Fed à la planche à billets dans le cadre de ses efforts de stimulation. Les cours de la plupart des autres principaux métaux et minéraux, notamment le cuivre et l'argent, avaient également perdu du terrain à la fin de la période.

La sous-pondération du secteur des matières premières (sans aucune exposition aux actions de sociétés aurifères) dans le Portefeuille a favorisé son rendement pendant la période. Le choix des titres a également favorisé le rendement, des positions comme ARC Resources Ltd., Les Compagnies Loblaw limitée, Société Financière Manuvie, Thomson Reuters, Cineplex Entertainment LP, Keyera Corp. et GENIVAR Inc. ayant enregistré des gains importants. Le portefeuille comporte une part substantielle d'actions privilégiées, ce qui a contribué au rendement. Le rendement du Portefeuille a également été favorisé par une surpondération des titres privilégiés à taux variable et une sous-pondération des titres privilégiés à taux de rétablissement fixe.

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

L'absence d'exposition du Portefeuille aux secteurs des soins de santé (en particulier, à Valeant Pharmaceuticals International, Inc., qui a affiché un rendement de plus de 50 % pour la période) et des technologies de l'information a nui au rendement pendant le semestre. Les positions du Portefeuille dans le secteur des matières premières, principalement des actions de sociétés aurifères, ont également pénalisé le rendement. Sur le plan des titres, les actions d'Intact Corporation Financière, de Finning International Inc., de Baytex Energy Corp. et de Rogers Communications Inc. ont plombé le rendement. La surpondération dans le Portefeuille des obligations perpétuelles émises par des banques a aussi nui à son rendement au cours de la période.

Pour de plus amples renseignements sur le rendement et la composition du Portefeuille à long terme, veuillez consulter les rubriques « Rendement passé » et « Aperçu du portefeuille de placements » du présent document.

Événements récents

Malgré une certaine volatilité des marchés boursiers mondiaux, le sous-conseiller estime que la conjoncture reste caractérisée par un accès à des liquidités extraordinairement facile, une croissance économique modeste, une inflation basse et des rendements des obligations à long terme faibles. Globalement, il considère que cela a créé un climat favorable pour investir dans les actions, alors que les investisseurs devraient être avides de dividendes.

Cela dit, les marchés financiers continuent de s'agiter autour du calendrier de retrait des mesures de stimulation de la Fed aux États-Unis et de s'interroger au sujet de la croissance économique de la Chine. Le sous-conseiller ne croit pas que les signaux indiquant que la Fed pourrait mettre fin à son programme d'assouplissement monétaire sonneront le glas du cycle haussier qui fait progresser les marchés boursiers depuis quelques années. Il pense plutôt que les chiffres publiés suggèrent que l'économie mondiale passe doucement d'une phase de stabilisation à une phase d'accélération.

Le sous-conseiller est d'avis que les placements axés sur le rendement sont là pour rester et que les données démographiques et l'obligation de pallier l'insuffisance de financement des pensions continueront à stimuler la recherche de dividendes de sociétés. Pour compenser

les effets de la hausse des rendements obligataires, le sous-conseiller compte privilégier les sociétés dotées d'un modèle d'affaires durable qui ont la capacité d'accroître leurs liquidités distribuables sous-jacentes et d'augmenter leurs dividendes.

Normes comptables futures

Les fonds d'investissement canadiens seront tenus de préparer leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), pour tous les exercices ouverts le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date. Le Portefeuille préparera ses états financiers selon les IFRS pour toutes les périodes de présentation de l'information financière ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. Il présentera ses résultats financiers pour la période intermédiaire close le 30 juin 2014 selon les IFRS. Le Portefeuille présentera également les données comparatives présentées conformément aux IFRS, ainsi qu'un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2013 (date du passage aux IFRS). Les principales normes IFRS qui auront une incidence sur le Portefeuille sont résumées ci-après.

Selon l'analyse du Portefeuille effectuée à ce jour, les principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront l'évaluation de la juste valeur, la présentation des flux de trésorerie, la consolidation des placements et le classement de l'actif net représentant les capitaux propres. Les différences décrites dans les sections qui suivent se fondent sur les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada ») et les IFRS, qui sont en vigueur en date des présentes. Cette liste ne devrait pas être considérée comme la liste complète des principales modifications comptables qui découleront de l'adoption des IFRS par le Portefeuille.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur, définit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur et prescrit les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Si un actif ou un passif évalué à la juste valeur a un cours acheteur et un cours vendeur, la norme exige que l'évaluation se fonde sur le prix situé dans la fourchette de cours acheteur et vendeur qui représente le mieux la juste valeur. La norme permet l'utilisation du prix milieu de fourchette ou d'autres méthodes d'établissement des prix qui sont appliquées par les participants du marché comme un moyen pratique de procéder à une évaluation de la juste valeur à l'aide

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

d'une fourchette de cours acheteur et vendeur. Par conséquent, cette norme aura une incidence sur l'actif net par part aux fins de la présentation des états financiers par rapport aux normes actuelles, et elle pourrait aussi entraîner l'élimination de l'écart entre l'actif net par part et la valeur liquidative par part à la date de présentation des états financiers. Le gestionnaire n'a pas constaté de changement susceptible d'avoir une incidence sur la valeur liquidative par part à la suite du passage aux IFRS.

Si le Portefeuille possède un placement dont il détient le contrôle, le gestionnaire suppose qu'il se qualifiera comme une entité d'investissement, conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Le Portefeuille ne sera donc pas tenu de consolider ses placements, mais plutôt de les comptabiliser à leur juste valeur, même s'il en détient le contrôle. Si le Portefeuille évalue à la juste valeur des placements dont il détient le contrôle, il sera peut-être tenu de fournir une information supplémentaire sur les placements dont il détient le contrôle dans ses états financiers, conformément à IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités. IFRS 12 exige également la publication de renseignements complémentaires s'il a été établi que le Portefeuille se qualifie comme une entité d'investissement, même s'il ne présente pas toutes les caractéristiques types d'une entité d'investissement.

Selon IAS 32, Instruments financiers : Présentation, il se peut que les capitaux propres doivent être classés en tant que passif dans l'état de l'actif net du Portefeuille, à moins que certaines conditions ne soient réunies. Le gestionnaire examine actuellement la structure de propriété des parts du Portefeuille pour confirmer le classement.

Opérations entre apparentés

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BHGPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BHGPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des ententes avec ou visant d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines personnes physiques ou morales apparentées ou liées au Portefeuille (chacune, un « apparenté » et collectivement, les « apparentés »).

Sous-conseiller

BHGPI a retenu les services de BMO GA inc., un apparenté, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions en ce qui a trait aux placements du Portefeuille. BMO GA inc. reçoit mensuellement des honoraires de conseiller en valeurs dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BHGPI.

Commissions de courtage

Le Portefeuille verse à BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, des commissions de courtage standard aux taux du marché pour l'exécution d'une partie de ses opérations. Les commissions imputées au Portefeuille durant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Total des commissions de courtage	315	266
Commissions de courtage versées à BMO Nesbitt Burns Inc.	15	30

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, un apparenté, impute des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier. Les frais annuels pour ces services sont calculés selon un barème dégressif — de 1,95 % à 0,20 % de l'actif sous gestion — qui varie selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de placement imputés à l'investisseur est déterminé en fonction du barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement de BHGPI qui lui a été remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BHGPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

Services aux porteurs de parts

Des apparentés fournissent certains services au Portefeuille. BMO GA inc. est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BMO GA inc. sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et administratifs qu'ils fournissent. Les services administratifs comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat. Les frais imputés au Portefeuille pendant la période s'établissent comme suit :

	Période close le 30 juin 2013 (en milliers de dollars)	Période close le 30 juin 2012 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	144	149

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire reçoit des honoraires annuels des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des principales données financières concernant le Portefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Actif net au début de la période	\$ 16,11	15,51	15,05	13,25	10,34	14,45
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des produits	\$ 0,32	0,62	0,64	0,65	0,69	0,80
Total des charges	\$ (0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Gains (pertes) réalisés de la période	\$ 0,28	0,11	0,02	0,11	(0,50)	(0,43)
Gains (pertes) non réalisés de la période	\$ (0,24)	0,55	0,47	1,80	3,54	(4,35)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²⁾	\$ 0,35	1,27	1,11	2,54	3,71	(4,01)
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$ 0,02	0,03	0,08	0,26	0,36	0,56
Dividendes	\$ 0,28	0,55	0,51	0,34	0,27	0,17
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,03	0,08	0,06	0,09	0,04	0,13
Distributions annuelles totales ³⁾	\$ 0,33	0,66	0,65	0,69	0,67	0,86
Actif net à la fin de la période	\$ 16,15	16,11	15,51	15,05	13,25	10,34

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers annuels audités et des états financiers semestriels non audités du Portefeuille au 30 juin 2013. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement des cours des titres du Portefeuille. Les notes annexes du Portefeuille contiennent une explication de ces écarts.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre le début et la fin de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires	Période close le 30 juin 2013	Périodes closes les 31 décembre				
		2012	2011	2010	2009	2008
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) ¹⁾	\$ 1 557 061	1 465 191	1 257 115	996 966	700 234	375 792
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	96 180	90 795	80 854	66 125	52 691	36 164
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,04	0,04	0,05	0,06	0,07	0,08
Ratio des frais de gestion avant renonciations ou prises en charge	% 0,16	0,06	0,05	0,06	0,07	0,08
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% 0,04	0,03	0,06	0,06	0,09	0,18
Taux de rotation du Portefeuille ⁴⁾	% 5,74	3,80	7,80	7,07	5,80	31,68
Valeur liquidative par part	\$ 16,19	16,14	15,55	15,08	13,29	10,39

¹⁾ Données au 30 juin et au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du Portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres du Portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de placements du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille.

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

Rendement passé

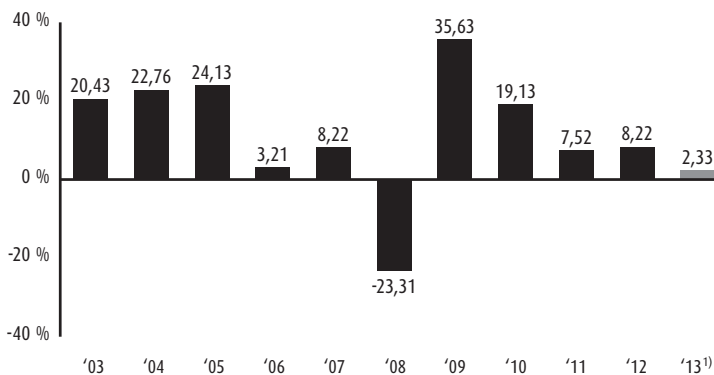
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et qu'elles se fondent sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et pour le semestre clos le 30 juin 2013. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement que vous auriez effectué le premier jour de chaque exercice.



¹⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2013.

Portefeuille de revenu diversifié BMO Harris

Aperçu du portefeuille de placements

au 30 juin 2013

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Services financiers	25,8
Énergie	20,0
Actions privilégiées à taux fixe/variable	15,7
Industries	8,2
Actions privilégiées classiques	7,6
Biens de consommation discrétionnaire	6,3
Titres du marché monétaire	3,6
Services aux collectivités	3,1
Biens de consommation de base	2,6
Actions privilégiées rachetables au gré du porteur	2,3
Services de télécommunications	2,0
Autres	1,5
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,3
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Émetteur	
La Banque Toronto-Dominion	4,0
Vermilion Energy, Inc.	3,3
Banque de Nouvelle-Écosse	3,2
Keyera Corp.	2,8
Banque Royale du Canada	2,6
Enbridge Inc.	2,5
Cineplex Inc.	2,5
Fonds de placement immobilier RioCan	2,3
Crescent Point Energy Corp.	2,3
Inter Pipeline Fund, catégorie A	2,2
Intact Corporation financière	2,1
Baytex Energy Corp.	2,1
ARC Resources Ltd.	2,0
Brookfield Asset Management Inc., catégorie A	2,0
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,0
Progressive Waste Solutions Ltd.	1,8
Aimia Inc.	1,6
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	1,6
Brookfield Renewable Energy Partners L.P.	1,5
Fiducie de placement immobilier Dundee	1,5
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	1,4
TransCanada Corporation	1,4
Société financière IGM Inc.	1,3
Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt au porteur, 1,128 %, 2 juill. 2013	1,3
Trésorerie/débiteurs/créditeurs	1,3
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	52,6
Valeur liquidative totale	1 557 061 180 \$

L'aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible à la fin de chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Harris Gestion
de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

^{MD} « BMO (le médaillon contenant le M souligné) Banque privée Harris » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence. BMO Banque privée Harris fait partie de BMO Groupe financier. Les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de portefeuille sont offerts par BMO Harris Gestion de placements inc., une filiale indirecte de la Banque de Montréal. Les services administratifs ainsi que les services en matière successorale, fiduciaire et fiscale, de planification et de garde de valeurs sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, rendements ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions au sujet d'événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nécessitent des hypothèses de notre part et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles privés BMO Harris. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Harris Gestion de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et dénie expressément toute intention ou obligation de le faire sauf si la loi applicable l'y oblige.

www.bmobanqueprivéeharris.com

(06/13)